



La première assemblée régulière du conseil d'administration pour l'année scolaire 2003-2004 s'est tenue hier. Les membres ont d'abord adopté les prévisions budgétaires révisées pour le présent exercice financier.

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

On se souvient qu'en juin, le Conseil avait adopté un budget provisoire en attendant le dépôt des crédits de la part du ministre nouvellement nommé. Ainsi qu'il avait alors été convenu, le budget de fonctionnement a été révisé à la lumière de nouvelles informations forçant un effort de recherche de subsides de 158 200 \$ pour équilibrer le budget. Le DSAT a donc soumis pour adoption un budget de fonctionnement abolissant une somme de 40 000 \$ prévue dans le cadre de révision du programme ATM. L'annonce faite en août dernier par le ministre Reid permet de combler autrement cet investissement. D'autre part, les coûts prévus au chapitre d'énergie et de dépenses de maintenance et d'entretien au CECC sont évalués à la baisse en raison du fait que certaines dépenses peuvent être affectées au fonds d'investissement. De plus, en matière d'énergie, on y maintient le budget de l'an dernier. Il y a également diminution de certaines dépenses à l'enseignement régulier notamment au CRE, en Alternance travail-études et au Service d'animation pédagogique pour un montant de 24 600 \$. À ces diminutions de dépenses, s'ajoute une augmentation des revenus consécutive à une légère hausse d'inscriptions (une cinquantaine d'élèves) par rapport aux prévisions du printemps dernier.

Le budget d'investissement n'est pas modifié par rapport à celui adopté lors de la neuvième assemblée régulière tenue en juin.

Suivi de la corporation Les affaires étudiantes

Au cours de la session, d'hiver les membres du conseil d'administration avaient formé un comité de réflexion visant éventuellement à modifier les façons de faire, voire même les règlements et procédures de la corporation Les affaires étudiantes. Un grand sondage avait été prévu dans le milieu. Compte tenu des coûts associés à la démarche initiale qui devait se faire avec un consultant, le comité allégera sa procédure... Il va faire lui-même l'exercice et revenir au conseil avec une proposition. Les membres du CA ont tout de même insisté pour que l'on s'assure d'avoir réellement le pouls du milieu. Le Collège a par ailleurs demandé un avis juridique concernant ses propres responsabilités dans les actes de la corporation.

Projet d'établissement partagé

Les membres du conseil d'administration se pencheront spécialement sur le projet d'établissement partagé du Cégep le 8 octobre prochain.

Soutien à la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière

Une étude menée par la Fondation Asselin conclut à la pertinence et à la faisabilité d'une campagne de financement qui se déroulerait sur 16 mois. Si l'objet dédié de la campagne concernait uniquement les programmes de communication, on pourrait espérer une levée de fonds de 1,5 million de dollars. Cet objectif s'accroît sensiblement si on élargit l'objet de la campagne en incluant par exemple les TIC. Tout ceci, selon le spécialiste responsable de l'enquête, serait associé au fait que la communauté collégiale dans son ensemble adhère et s'implique dans le projet.

Le Collège s'engage à soutenir la Fondation qui va de l'avant avec le projet. Un premier estimé prévoit 240 000 \$ de dépenses pour la campagne. Les membres du CA recommandent donc d'y aller via le solde de fonds. Dans les faits, a expliqué le directeur général, il s'agit d'une avance qui sera remboursée à même les fruits de la levée de fonds elle-même.

Avis de la Commission des études et approbation

À la suite de la recommandation de la commission des études, le conseil d'administration accepte les modifications apportées à la politique institutionnelle d'élaboration et d'évaluation des programmes (PIEEP). Une auto-évaluation de la politique modifiée se fera cette année avec l'évaluation du programme *Arts et Lettres*.

D'autre part, la commission des études a rendu des avis sur les points suivants qui ont été approuvés par le conseil. Deux plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage de 3^e session du programme de DEC en *Sciences humaines (300.A0)* – Centre d'études collégiales en Charlevoix. Trois plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage de la 1^{re} session du programme de DEC en *Techniques de communication dans les médias (588.A0)*. Quatre plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage de la 1^{re} session du programme de DEC en *Techniques de production télévisuelle et de postproduction (589.A0)*.

Demande d'avis à la commission des études

La commission des études aura à étudier et à donner un avis au conseil sur les plans-cadres suivants :

- Amendements au programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en *Gérontologie (JNC.OL)* et ajustements à quatre plans-cadres;
- Amendements au programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en *Gestion d'auberge (LCA.4A)* et ajustements à trois plans-cadres;
- Amendement au programme études collégiales (DEC) en *Sciences humaines (300.A0)* – Jonquière;
- Un plan-cadre de 5^e session du programme études collégiales (DEC) en *Soins infirmiers (180.A0)* – Centre d'études collégiales en Charlevoix.

Désignation de membres à la commission des études

Les trois RCD qui siégeront à la commission des études au cours de l'exercice 2003-2004 sont messieurs Martin Bertrand (biologie) Claude Perron (Génie mécanique) et Julien Bergeron (IMM).

Monsieur Michel Laprise et madame Rachel Asselin sont les enseignants désignés.

Au CECC, le poste est vacant et sera ouvert ultérieurement pour une troisième fois.

Mesdames Michèle Bergeron et Michèle-Claude Mourcia ont été élues par les professionnels pour siéger à la commission.

Évaluation du rendement du DG

Le comité chargé de l'évaluation a remis son rapport sur l'évaluation du DG. Celui-ci, de son côté, a mis de l'avant ses priorités (en dehors des dossiers réguliers) pour l'année encours :

- Soutenir la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière dans la campagne de levée de fonds;
- Travailler à développer un nouveau programme en lien avec la régie des études dans les créneaux d'excellence du Collège (du côté des techniques physiques);
- Poursuivre le dossier dans la foulée des analyses du complexe sportif (voir plus bas);
- Réviser le système d'évaluation du rendement des cadres;
- Réaliser le projet d'établissement partagé;
- Positionner le Collège en termes de financement.

Monsieur Carrier a également informé les membres du conseil d'administration qu'il s'agissait des derniers objectifs qu'il poursuivra comme directeur général du Cégep. Il a, en effet, indiqué son choix de ne pas demander de renouvellement pour son mandat se terminant en novembre 2004. Il devancera même son départ qu'il a fixé au 1^{er} mai 2004. Cela permettra à son successeur de prendre la relève en cours de préparation des budgets 2004-2005. Le conseil d'administration formera sous peu un comité de sélection visant à procéder au remplacement du directeur général.

Démissions au conseil d'administration

Mesdames Esther Dufour, désignée par les professionnels et Diane Morin de l'Association de parents ont remis leur démission et ne siégeront plus au CA.

Nouveaux arrivés au CA

Madame Line Gaudreault a été élue en remplacement de madame Diane Morin. Madame Nicole Landry siégera en tant que représentante de l'Association de parents. François Laroche, étudiant en ATM, remplacera Bernard Desautels au conseil. Et, dès le 19 octobre, Catherine Tremblay (Sciences humaines) remplacera François Harvey (Arts plastiques) comme administratrice au CA.

Informations d'ordre général

- ◆ En date du 23 septembre, 3 419 élèves étaient inscrits à temps plein au Cégep. Il s'agit d'une diminution de quelque 50 élèves par rapport à l'année dernière. Certains programmes connaissent des hausses intéressantes. C'est le cas en Techniques de mécanique du bâtiment et en Techniques de l'administration. Pour l'ensemble des programmes, c'est en première et troisième années que l'on dépasse les prévisions. Par contre, on note une baisse chez les élèves de deuxième année.
- ◆ On informe les membres du CA des modifications substantielles qui sont apportées cette année au programme de bourses. Le suivi de cette question a déjà été fait auprès de la communauté étudiante via notamment le journal *L'Indicateur*.
- ◆ L'étude effectuée sur la construction d'un complexe sportif dans l'arrondissement de Jonquière en partenariat avec Ville Saguenay est concluante. On note un fort appui de la population. La prochaine étape consiste à faire le montage financier selon la clientèle appréhendée. Il va de soi que ce projet ne peut se faire qu'en partenariat avec la Ville.
- ◆ On fait rapport aux membres du CA de la rencontre tenue le 10 septembre dernier avec les différents syndicats du Cégep de Jonquière et du CECC. Face aux requêtes maintes fois répétées de la part de ces instances de participer au devenir du Cégep, on leur a rappelé l'occasion unique que constitue cette année la vaste entreprise de consultation pour réaliser le PEP (Projet d'établissement partagé). Au cours de cet exercice, on tracera les grandes lignes du développement du Cégep pour les cinq prochaines années.
- ◆ La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le 29 octobre prochain.